

# Soutenir la réussite éducative des Autochtones à l'enseignement supérieur

1

- Quelques jalons historiques

2

- Situation des étudiants et des étudiantes autochtones à l'enseignement supérieur au Québec

3

- Orientations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

# Quelques moments historiques

## Avant 1970

- ↳ Compétence fédérale exclusive

## 1972

- ↳ Déclaration de principe: « La maîtrise indienne de l'éducation indienne »

## 1975

- ↳ Signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois avec les communautés cries et inuites

## 1978

- ↳ Signature de la Convention du Nord-Est québécois avec les Naskapis

## **Création de commissions scolaires**

- ↳ Pouvoir de conclure des ententes avec des collèges, des universités et des institutions relatives à l'enseignement postsecondaire

## **Début de 1980**

- ↳ Projets pilotes dans certains cégeps

## **Fin de 1980**

- ↳ Programmes de soutien du Ministère

## **2006**

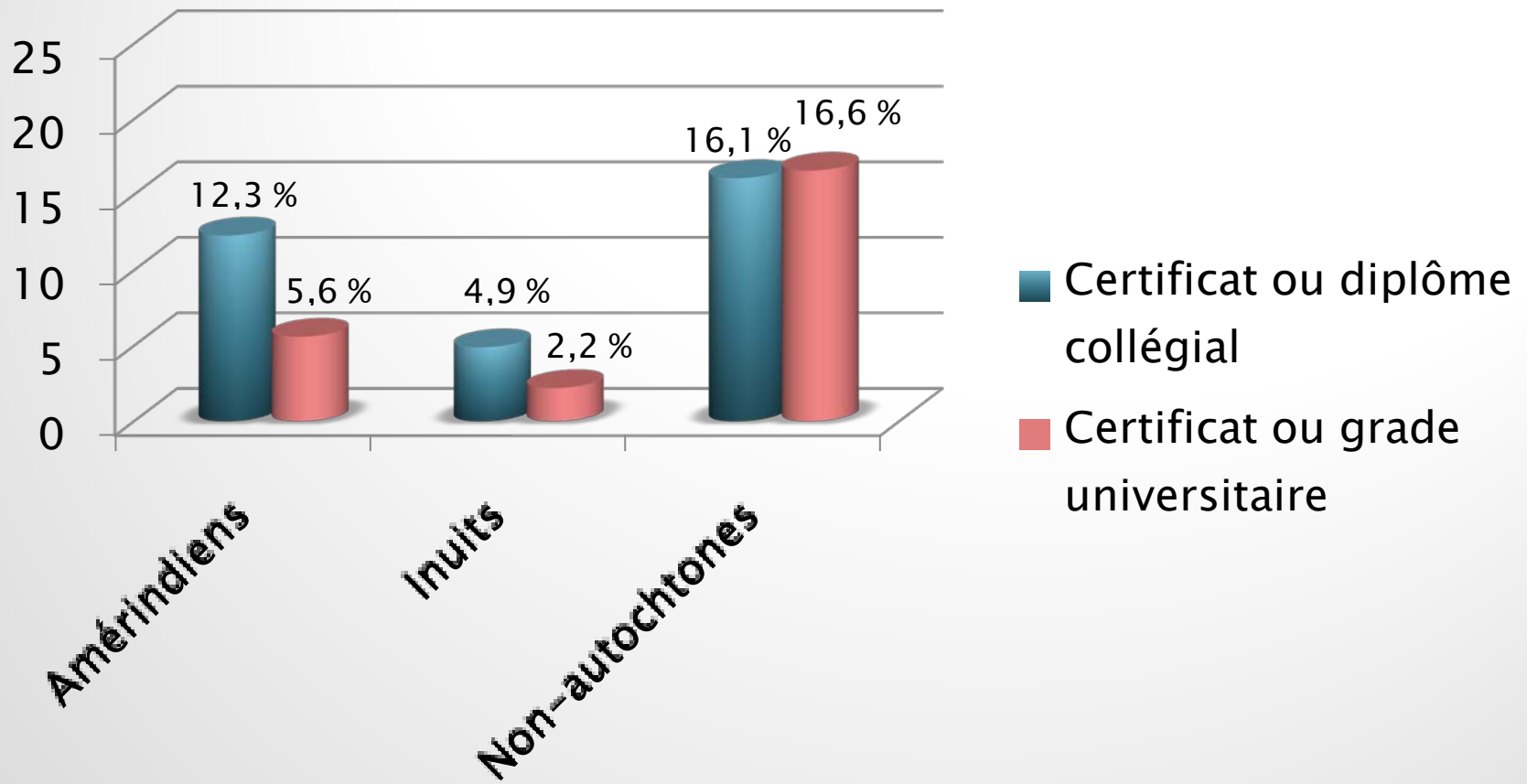
- ↳ Forum socioéconomique des Premières Nations

## **2007**

- ↳ Forum Katimajit

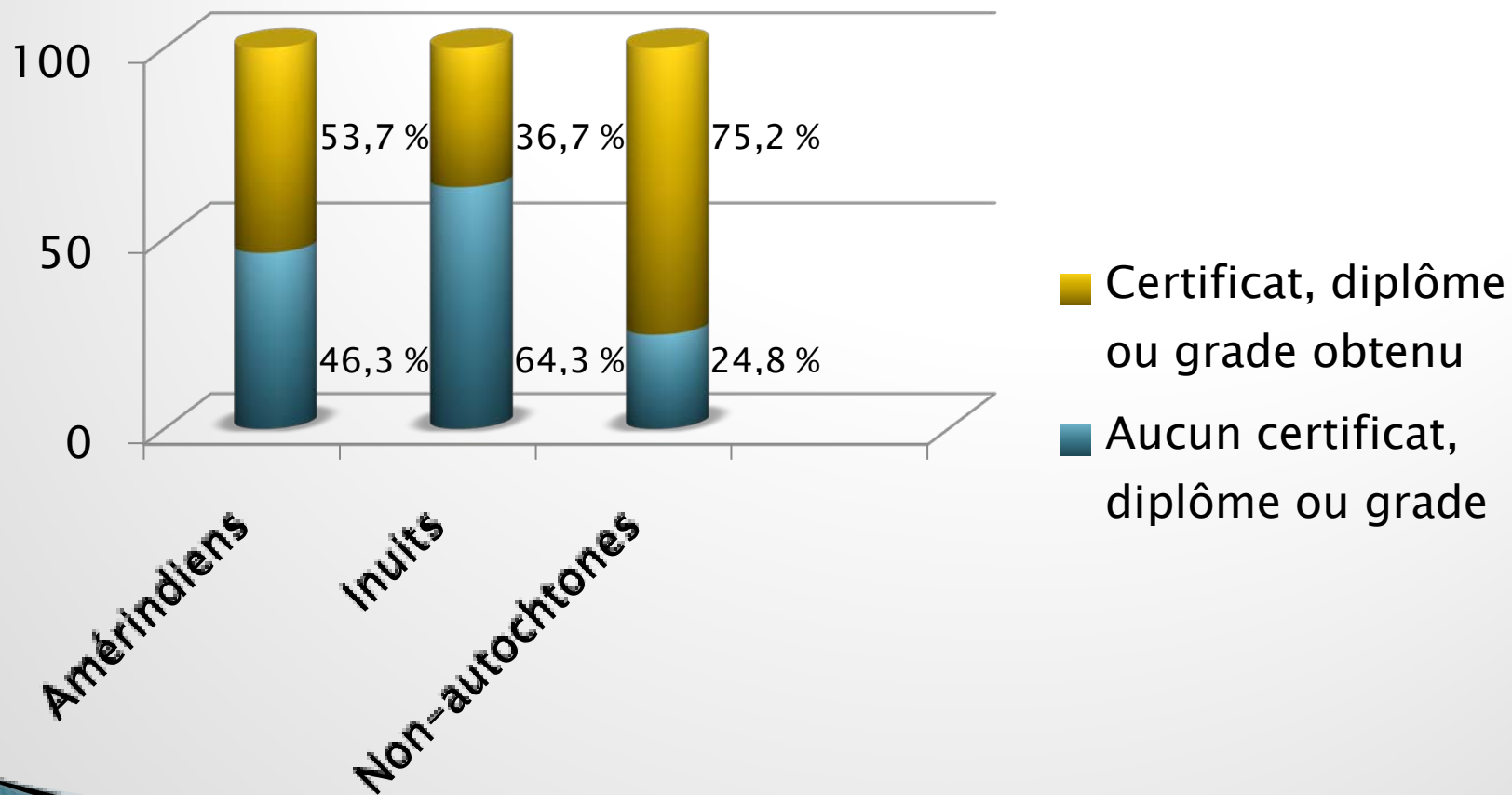
# Plus haut niveau de scolarité atteint

(année de référence : 2006)



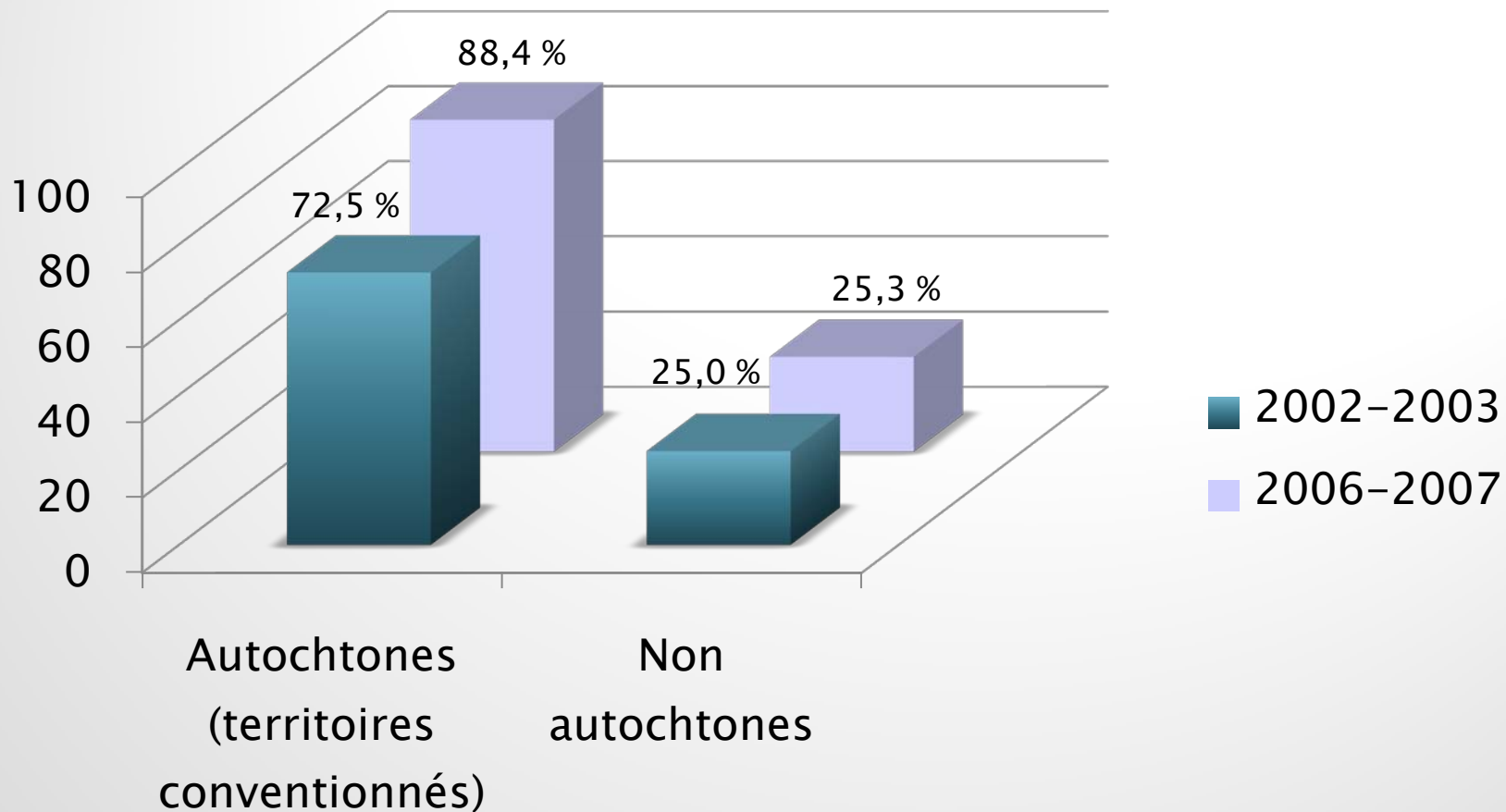
# Obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade, tous niveaux confondus

(année de référence : 2006)



# Sortants du secondaire sans diplôme

(années de référence : 2002-2003 et 2006-2007)



# Passage direct du secondaire au collégial

(années de référence : de 1995 à 2006)

ANNÉES	COMMISSION SCOLAIRE CRIE	COMMISSION SCOLAIRE KATIVIK	ENSEMBLE DU QUÉBEC
1995	7,9 %	8,1 %	64,9 %
1996	8,9 %	10,1 %	63,4 %
1997	7,9 %	7,0 %	59,6 %
1998	3,5 %	11,7 %	58,6 %
1999	5,0 %	14,7 %	58,5 %
2000	5,7 %	5,5 %	57,8 %
2001	1,2 %	6,3 %	57,9 %
2002	0,0 %	20,8 %	58,1 %
2003	0,0 %	4,9 %	57,9 %
2004	1,8 %	10,9 %	59,4 %
2005	2,1 %	4,0 %	58,9 %
2006	3,3 %	13,0 %	57,1 %

## Répercussions importantes

- ↳ Disponibilité de main-d'œuvre avec diplôme postsecondaire
- ↳ Développement économique
- ↳ Développement social

## Priorité

- ↳ Trouver des moyens susceptibles de soutenir les Autochtones dans la poursuite aux études postsecondaires et de favoriser leur réussite

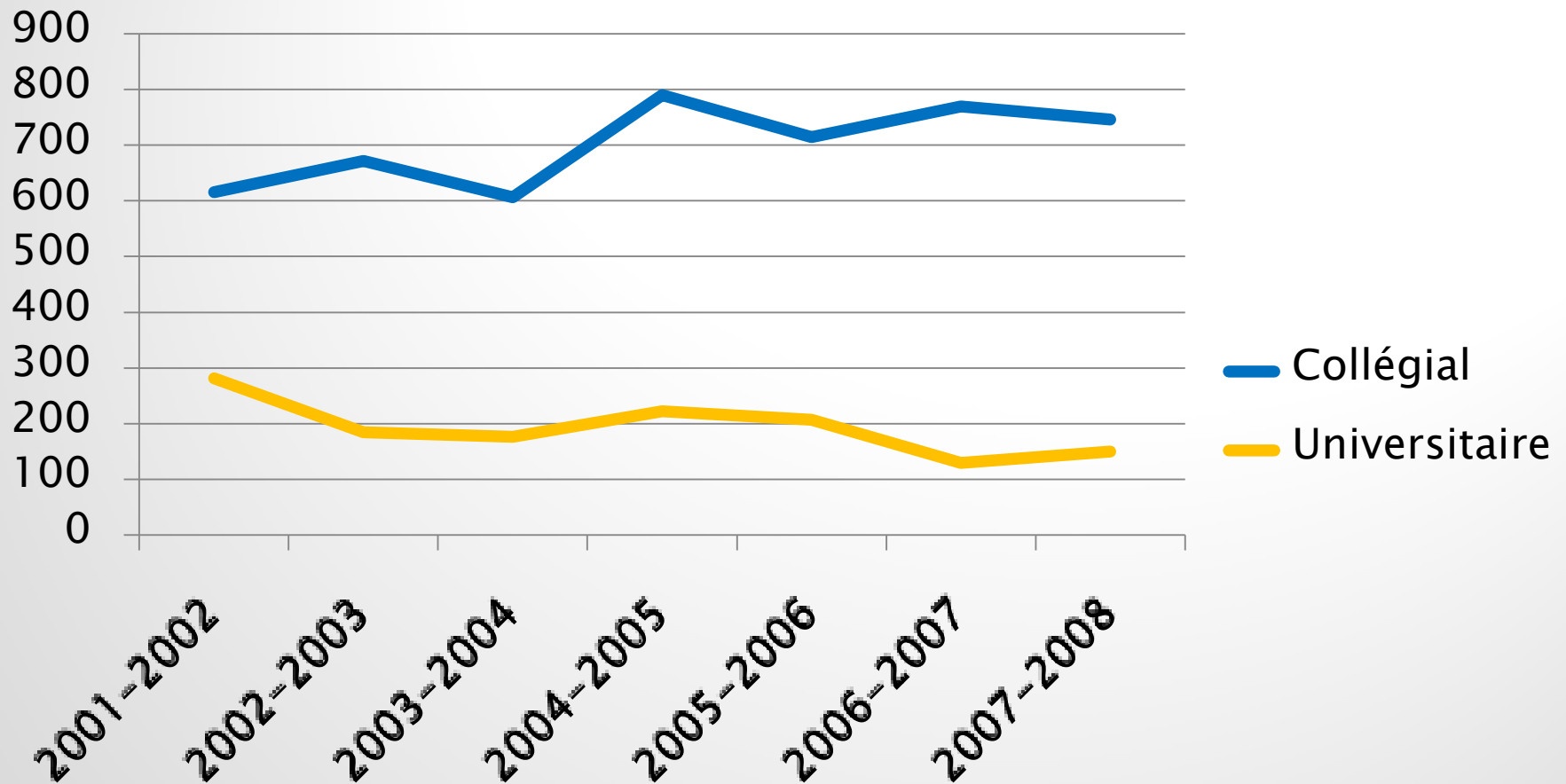
# Répartition des populations autochtones du Québec selon le groupe d'âge

(année de référence : 2007)

Groupes d'âge	Inuits	Amérindiens résidents	Amérindiens non-résidents	Ensemble du Québec
0 à 4 ans	8,5 %	7,8 %	3,6 %	5,1 %
5 à 14 ans	25,6 %	19,8 %	11,1 %	10,9 %
15 à 24 ans	21,8 %	18,3 %	12,6 %	12,6 %
25 à 34 ans	14,9 %	14,4 %	13,9 %	13,7 %
35 à 64 ans	25,9 %	32,5 %	45,2 %	43,3 %
65 ans et +	3,3 %	7,2 %	13,6 %	14,4 %

# Effectif étudiant en enseignement supérieur

(année de références : de 2001 à 2008)



# Obstacles

- ↳ Financement
- ↳ Éloignement
- ↳ Isolement
- ↳ Ennui
- ↳ Difficultés d'adaptation
- ↳ Racisme et préjugés
- ↳ Manque de motivation et de confiance
- ↳ Conciliation travail-études-famille

# Mesures et programmes offerts par le Ministère

## Sources de financement

- ↳ Financement de base du Ministère
- ↳ Prêts et bourses
- ↳ Programme du MAINC (PAENP et PPECU)
- ↳ Autres bourses
- ↳ Programmes du Ministère destinés spécifiquement aux Autochtones

# Programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial

## Soutien financier du Ministère pour :

- ↳ mettre en place des mesures favorisant l'intégration;
- ↳ offrir un encadrement pédagogique;
- ↳ adapter des cours;
- ↳ former des cohortes autochtones en vue de répondre à des besoins particuliers de main-d'œuvre dans les communautés.

# Données relatives au programme Accueil et intégration

Année	Nombre de cégeps	Nombre d'étudiants bénéficiaires			Montant total
		Session automne	Session hiver	Automne et hiver	
2002-2003	12	122	88	210	395 400 \$
2003-2004	10	153	99	252	425 400 \$
2004-2005	10	146	124	270	471 400 \$
2005-2006	11	121	147	268	435 450 \$
2006-2007	11	148	93	241	463 970 \$
2007-2008	11	127	93	220	402 085 \$
2008-2009	11	133	146	279	480 085 \$
<b>Total</b>	-	<b>950</b>	<b>790</b>	<b>1 740</b>	<b>3 074 460 \$</b>
Moyenne	11	136	113	249	439 209 \$

# Mesures mises en oeuvre par les établissements collégiaux

## Exemples :

- ↳ local spécifique
- ↳ orientation et choix de profession
- ↳ activités socioculturelles
- ↳ méthode de travail
- ↳ accompagnement psychosocial
- ↳ tutorat
- ↳ cours de langue
- ↳ adaptation de cours
- ↳ sessions d'accueil et d'intégration additionnelles

# Centre d'études collégiales des Premières Nations

- ↳ Engagement du Ministère lors du Forum socioéconomique de Mashteuiatsh
- ↳ Collaboration avec le Conseil en éducation des Premières Nations, le Collège Dawson et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- ↳ Offre de formation : 200 000 \$/année

	FORMATION	ENCADREMENT	TOTAL
1994-1995	108 000 \$	126 000 \$	234 000 \$
1995-1996	180 000 \$	65 000 \$	245 000 \$
1996-1997	244 000 \$	24 000 \$	268 000 \$
1997-1998	288 000 \$	28 000 \$	316 000 \$
1998-1999	303 000 \$	40 000 \$	343 000 \$
1999-2000	213 000 \$	43 000 \$	256 000 \$
2000-2001	225 000 \$	40 000 \$	265 000 \$
2001-2002	287 000 \$	42 900 \$	329 900 \$
2002-2003	285 000 \$	95 000 \$	380 000 \$
2003-2004	245 000 \$	130 000 \$	375 000 \$
2004-2005	205 000 \$	160 000 \$	365 000 \$
2005-2006	95 000 \$	160 000 \$	255 000 \$
2006-2007	90 000 \$	408 000 \$	498 000 \$
2007-2008	121 250 \$	256 000 \$	377 250 \$
2008-2009	118 000 \$	348 100 \$	466 100 \$
<b>Total</b>	<b>3 007 250 \$</b>	<b>1 966 000 \$</b>	<b>4 973 250 \$</b>
Moyenne	200 483 \$	131 067 \$	331 550 \$

# Programme Accueil et intégration des Autochtones à l'université

## De 1990 à 2005

- ↳ Programme axé sur le développement de programmes
  - formation des maîtres
  - travail social
  - psychoéducation
  - développement communautaire

## De 2006 à aujourd'hui

- ↳ Programme davantage axé sur l'encadrement pédagogique

# Projets liés au réseau universitaire

## Mise en œuvre du programme des médecins autochtones

- ↳ En partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux
- ↳ Depuis l'automne 2009
- ↳ Quatre étudiants ou étudiantes autochtones par année

## Pavillon des Premiers Peuples

- ↳ Contribution financière à la construction et à l'encadrement pédagogique des étudiants

# Objectifs à poursuivre

## Des voies à privilégier pour le Ministère , à l'enseignement supérieur :

- ▶ combler l'écart entre les étudiants autochtones et non autochtones au chapitre du rendement scolaire et des taux d'obtention de diplôme;
- ▶ acquérir une meilleure connaissance et effectuer un meilleur suivi du parcours scolaire des étudiants et des étudiantes autochtones;

- ▶ contribuer au développement de l'expertise existante au sein des réseaux collégial et universitaire;
- ▶ faciliter le réseautage entre les établissements et entre les deux réseaux d'enseignement pour favoriser le partage des connaissances et du savoir-faire;
- ▶ poursuivre la concertation et la collaboration avec les communautés autochtones et les établissements d'enseignement.

**Merci pour votre  
attention !**